Envoyé en préfecture le 01/04/2026
Reçu en préfecture le 01/04/2026
Publié le
ID : 029-212902639-20260331-D2026_013-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU FINISTÈRE
COMMUNE DE SAINT-SEGAL

Nombre de membres
En exercice : 15
Présents : 15
Absents : 0
Pouvoirs : 0
Pour : 15
Contre : 0
Abstention : 0

Date de la convocation :
24 mars 2026
Date d'affichage de la convocation :
24 mars 2026
Date de la publication et d'affichage de la délibération :
2 avril 2026

EXTRAIT
REGISTRE DES DELIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

.....

Séance du 31 mars 2026

.....

L'an deux mille vingt-six, le 31 mars à 19 heures, les membres du Conseil Municipal de cette Commune, sur convocation qui leur a été adressée par le Maire, se sont réunis au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Conseil Municipal à la mairie de Saint-Ségal, sous la présidence de M. Frédéric DRELON, Maire.

Etaient présents : FREDERIC DRELON, ISABELLE LEJEUNE, JEAN-MARC L'HOURS, ANNAICK MORVAN, DOMINIQUE BLANCHON, YANN BOTREL, MARYVONNE BLONDEAU, MICHEL ADENYS, CLAUDE GUERIN, VIRGINIE SALAUN, KEVIN GENDRON, MARINE MIHALEVICH, ANNETTE LE NEST, REGIS LE SAUX, TANGI GOURLAY
Etaient absents : -
Procurations : -
Secrétaire de séance : Annette LE NEST

Délibération N°2026/013
DESIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION DE REVISION DES LISTES ELECTORALES

Monsieur Frédéric DRELON, Maire, rappelle que la Commission a pour rôle l'établissement et la révision de la liste électorale. Elle statue sur les demandes d'inscription et de radiation des électeurs. Elle est composée de 5 membres qui sont conseillers municipaux (à l'exception du maire et des adjoints) ***suivant l'ordre du tableau***.

- Maryvonne BLONDEAU
- Michel ADENYS
- Claude GUERIN
- Annette LE NEST
- Jean-Marc L'HOURS

Après délibération, le Conseil Municipal valide, à l'unanimité, la liste de membres proposée.

Fait à Saint-Ségal, le 31 mars 2026
Le Maire, La secrétaire de séance

Frédéric DRELON Annette LE NEST